

46,234,700 têtes, l'Allemagne, avec 17,296,280, la France avec 14,024,960; l'Australie, 13,357,508; la Grande-Bretagne et l'Irlande, 11,988,540 et le Canada, 9,460,836.

Mais c'est l'Australie qui tient la tête avec son troupeau ovin de 80,110,461 têtes, suivie par les autres pays éleveurs de moutons, dans l'ordre suivant: Union Soviétique, 67,083,600; Etats-Unis, 39,134,000; Union du Sud-Africain, 31,223,746; Grande-Bretagne et Irlande, 25,366,721; Nouvelle-Zélande, 23,775,776 et Canada, 2,684,743 têtes.

L'espèce porcine est représentée aux Etats-Unis par 54,234,000 têtes, en Allemagne, 16,843,512; dans l'Union Soviétique, 16,828,400; en France, 5,801,830; au Canada, 5,069,181.

Au cours de l'exercice budgétaire clos le 31 mars 1924, le Canada a exporté moins de bêtes à cornes, de moutons et de porcs que les années précédentes, quoique la valeur des bêtes à cornes par lui vendues ait augmenté en raison de la hausse des cours. Entre toutes les viandes et salaisons, le porc tenait la tête durant l'exercice 1923-24, avec 108,865,800 livres, évaluées à \$19,492,258; le bœuf suivant, avec 20,577,400 livres, évaluées à \$2,327,184, puis le mouton et l'agneau, avec 1,716,100 livres, évaluées à \$403,860. Le volume du porc exporté dépassa celui de l'année précédente; par contre, on constate une régression, tant dans le bœuf que dans le mouton. La valeur totale de toutes les viandes exportées durant 1923-24 atteint \$22,504,357.

Les exportations de fromage sont montées de 114,548,900 livres, valant \$20,828,234 en 1922-23 à 116,777,000 livres, valant \$23,426,282. En outre, le Canada exporta 13,648,968 livres de beurre, valant \$5,070,691 et 2,890,509 douzaines d'œufs, valant \$1,027,171; enfin, 6,009,079 livres de laine, valant \$1,947,234. Il y eut moins-value sur ces trois derniers articles, par rapport à l'exercice précédent.

4.—Entrepôts frigorifiques.

Congélation des produits alimentaires.—En vertu de la loi sur les entrepôts frigorifiques de 1907 (6-7 Edouard VII, chapitre 6), le gouvernement fédéral accorde des subventions pour la construction et l'aménagement d'entrepôts frigorifiques accessibles au public, la loi et les règlements qui en découlent étant appliqués par le ministère de l'Agriculture. Le tableau 42 donne une liste complète des entrepôts frigorifiques publics au Canada en 1925 et de leur capacité, s'élevant à 36,801,669 pieds cubes, dont 5,514,465 pieds cubes pour les entrepôts subventionnés et 31,287,204 pieds cubes pour les autres.

42.—Entrepôts frigorifiques publics du Canada, 1925.

ENTREPÔTS SUBVENTIONNÉS.

Provinces.	Nombre.	Capacité.	Coût.	Subvention totale.
		pieds cubes.	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	2	213,107	66,970	20,091
Nouvelle-Ecosse.....	4	781,440	476,157	142,847
Nouveau-Brunswick.....	2	781,161	192,577	57,773
Québec.....	4	295,494	283,287	84,896
Ontario.....	16	1,739,994	632,547	189,774
Manitoba.....	1	27,500	32,000	9,600
Saskatchewan.....	4	437,596	268,707	80,612
Alberta.....	2	351,059	242,000	72,600
Colombie Britannique.....	3	887,164	458,000	137,400
Total.....	38	5,514,465	2,652,245	795,673